

Concertation rue Lamartine

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS A SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE

DATE / **27.05.2024**

Détail de la mission / Aménagements des espaces publics Rue Lamartine

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Symphorien sur Coise

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier de Montrottier,

Loïc Parmentier & associés

Mandataire

Urbanisme, paysage, architecture

+

Géolis

Régis Guinand

BE VRD

Présents

ORGANISME	FONCTION	RESPONSABLE	PRESENCE	DIFFUSION
Maîtrise d'ouvrage				
Commune	Maire	M. Jérôme BANINO	X	X
Commune	Adjoint	M. Eric MICHELOT Mme. Agnès GRANGE M. Michel SARTORETTI M. Guy TOINET Anne-Claire SIMON	X X X X X	X X X X X
Commune	Conseillers municipaux	Mme. Catherine ODIN	X	X
Commune	service urbanisme	Mme. Chrystèle MANERO c.manero@saintsym.fr	X	X
Maîtrise d'œuvre				
Atelier de Montrottier Loïc Parmentier & Associés	Dirigeant Chef de projet	M. Frédéric BABE l.parmentier@adm.archi M. Emile GOYARD e.goyard@adm.archi	X	X
Géolis	Dirigeant	M. Regis GUINAND regis.guinand@geolis.fr		X
Partenaires				
	Habitants Commerçants Professionnels Propriétaires	M et Mme Aurélien et Sabrina BOUCHUT Propriétaires M et Mme Yvette et Daniel PONCET Propriétaires M. Sylvain CAPPRA Propriétaire Mme ESCOFFIER Professionnelle (pôle santé) Mme Joëlle BAYARD Propriétaire M. Alexis THOLLET Propriétaire M et Mme Stéphane et Christine JULIEN Professionnels (auto-école) M. Baptiste GALLAND CCMDL et habitant Mme Nadine FARNIER Propriétaire M. Th FAYOLLE Habitante Mme GRANGE Habitante Mr et Mme MARCHE Propriétaires Mme Marion BELHOMME Professionnelle (kiné) Mmes Roxane et Lucie GIRERD - CHAMBAZ Professionnelles (pôle santé) Mme Alexandra GRANJON Professionnelle (orthophoniste) M. Bernard GRANGE Habitant M. Lucas RUMPUS Professionnel (O BEL Etal)	X	X

Ordre du jour

Concertation des usagers de la rue Lamartine (habitants, futurs habitants, professionnels, commerçants...) dans le but d'intégrer à la réflexion des futurs aménagements de cette rue les besoins et remarques des personnes qui la pratique quotidiennement.

Introduction

M. Banino, Maire, introduit la séance en présentant les objectifs de la concertation qui sont de permettre aux usagers quotidiens de la rue Lamartine de s'exprimer et de débattre sur le projet d'aménagement de cette rue. Un tour de table est ensuite lancé pour permettre à l'ensemble des personnes présentes de se présenter brièvement. C'est ensuite l'Atelier de Montrottier qui poursuit la présentation en débutant un rappel du plan guide et les intentions de la commune pour l'aménagement de la rue Lamartine.

Echange durant la réunion

1- Question du changement de sens :

Suite à l'évocation de possible changement de sens de circulation de la rue, les habitants expriment le constat que les automobilistes roulent très vite dans le sens de la montée (sens Terreaux / Boulevard du 8 mai). Cependant, il n'y a pas d'avis tranché sur le sens de circulation à privilégier.

Il faut faire attention à la visibilité en sortant de la rue Lamartine en particulier en descendant (sens Boulevard du 8 mai / Terreaux), car les automobilistes arrivent très vite sur la droite depuis la place des terreaux.

Il est essentiel de réduire la vitesse des automobilistes, y compris dans la rue Lamartine, en mettant en place des aménagements appropriés à l'avenir.

2- Idée du sens interdit sauf riverains :

Pour apaiser la rue, celle-ci pourrait être accessible uniquement aux piétons, riverains, professionnels (de santé) et PMR. Il est évoqué la possibilité d'installer un plot à l'entrée et à la sortie de la rue.

3- Pôle santé :

Une demande est faite à propos de la manière de permettre l'accès des taxis, VSL et PMR rue Lamartine au pôle de santé. Si un plot est installé, ces accès seront impossibles.

Le boulevard du 8 mai peut être une réponse sur les problématiques de stationnement en ouvrant les places qui étaient bloquées par les camions de l'ancienne usine et par le plan Vigipirate. (Au moins 11 places pourraient être ré-ouvertes directement.)

Une partie des soignants du pôle santé font remonter des informations importantes. Notamment le fait qu'un RDV dure en général une demi-heure et qu'elles/ils peuvent être 4 soit 8 personnes par heure. Un nombre important de véhicules sera donc amené à circuler et stationner boulevard du 8 mai et potentiellement rue Lamartine.

Le parking de l'école et les stationnements en haut du boulevard du 8 mai (8 places, dont 2 PMR) peuvent être une solution supplémentaire pour permettre aux patients du pôle santé et clients du commerce de se stationner à proximité (moins de 3 min) avec une pente plus favorable à leur circulation.

Les PMR devront pouvoir se garer tout au long du 8 mai avec les places dédiées.

4- Auto-école

Les gérants de l'auto-école font remonter leurs informations et besoins. À ce jour, ils sont 4 enseignants soit 4 voitures en circulation et à stationner à proximité de leur local. Ils souhaitent pouvoir continuer à garer au moins deux de leurs véhicules à côté de leur local sur l'espace public. Aujourd'hui, ces stationnements sont autorisés provisoirement sur le trottoir, les gérants demandent d'officialiser ce stationnement.

5- Flux de véhicules

Une réelle interrogation se pose sur le nombre de personnes qui vont circuler boulevard du 8 mai avec l'arrivée du pôle santé, du commerce et des nouveaux habitants additionner aux usages déjà présent. Il faudra prévoir un flux important en semaine et les stationnements devront être prévus en fonction.

6- Magasin de producteurs :

Pour les producteurs, il n'y a pas la nécessité que leurs clients se garent rue Lamartine. Pour eux, le réel enjeu est que l'ambiance soit agréable autour du magasin. Le producteur concerné souligne que la distance parcourue à pied sur les parkings de supermarchés tend à s'allonger, tandis que les places de stationnement avoisinantes n'ont pas pour effet d'augmenter la distance à couvrir. Ils prévoient aussi de communiquer un maximum sur les possibilités de stationnement autour de leur point de vente.

7- Rappel de la réunion lors du début de la construction de l'immeuble (2022)

Une réunion à l'initiative de la commune a eu lieu en mai 2022 avec les riverains préalablement au démarrage du programme immobilier et notamment de la démolition des anciennes usines Chillet.

La fermeture de la rue a permis d'envisager un apaisement de celle-ci à l'issue des travaux.

L'ouverture d'un pôle santé est une information récente qui a confirmé le choix de la commune de concerter les usagers avant le réaménagement de la rue.

8- Signalétique :

Il est évoqué que l'installation d'une signalétique adéquate et dédiée pour guider les clients et patients vers les parkings alentours serait un moyen de faciliter la circulation et stationnement.

9- Incivilités :

Depuis que la rue est fermée pour cause des travaux, les habitants ont observé de nombreuses et diverses incivilités. La fin des travaux devrait empêcher celle-ci de continuer. Un habitant de la rue évoque la possibilité d'installer des caméras de surveillance.

10- Rappel :

Il y aura un contrôle d'accès pour le stationnement du bâtiment au RDC/SS-1 (fermeture).

11- Accès :

Au nord de la résidence est prévue une zone livraison + PMR + pompiers. Il est nécessaire de vérifier les accès pompiers à la fois bd du 8 mai et rue Lamartine.

12- Cheminements PMR :

Suite à la présentation de références/exemples d'aménagements, le pôle santé alerte sur l'accès et le cheminement PMR qui pourrait être compromis si les références présentées sont appliquées partout. Les accès et cheminements PMR sont déjà bien pris en compte par la maîtrise d'œuvre. La végétalisation de la rue Lamartine devra laisser la possibilité de circuler pour l'ensemble des types d'usagers possible de la rue.

13- Dépose minute rue Lamartine :

Une demande de dépose-minute rue Lamartine est formulée par les professionnels du pôle santé. Cette demande sera étudiée. Mais l'objectif est de n'avoir aucun stationnement rue Lamartine. Pour répondre à cette demande, le boulevard du 8 mai pourra intégrer plusieurs déposes-minute.

14- Planning :

À ce jour le planning des travaux prévus rue Lamartine est la réalisation des réseaux en octobre et ensuite les aménagements fin d'année/début 2025. Les travaux boulevard du 8 mai seraient engagée en 2025.

15- Dépose minute :

Les déposes-minute ne répondent pas à tous les besoins, car certains PMR ont besoin de 10 à 15 min pour être déposés. Pour le pôle santé, au moins 3 places seront nécessaires pour avoir un peu de marge pour un 4e professionnel qui pourrait s'installer à l'avenir. Il faut aussi prévoir cela pour l'orthophoniste, tout cela en plus des places auto-école et en plus de la livraison.

Les professionnels sont amenés à intervenir à domicile donc des entrées/sorties de garage seront indispensables et ne devront pas être empêchées par des stationnements sauvages devant la sortie du garage.

L'aménagement du boulevard du 8 mai sera à mettre en perspective pour rassurer sur les usages notamment le stationnement vis-à-vis de Lamartine.

16- Question des poubelles :

Il n'y a pas de changement prévu vis-à-vis du fonctionnement actuel, le point de collecte ne va pas être modifié, le porte-à-porte va s'arrêter pour tous en 2026.

17- Vélo :

Une demande est réalisée sur la mise en place de stationnement vélo, dont certains couverts.

18- Résumé des points à prendre en compte :

Avant de clôturer la séance Monsieur le Maire fait un rappel des points importants à prendre en compte dans l'aménagement de la rue Lamartine. Ces points sont les suivants :

- Signalétique pour accès et stationnement pour les clients du commerces et patients du pôle santé.
- Intégrer plusieurs déposes-minute
- Intégrer les divers types de stationnement (auto-école, place rouge, place PMR, place VSL...)
- Stationnement vélos
- Sens unique rue Lamartine avec un sens interdit sauf riverains
- Végétalisation de la rue

Si les aménagements du boulevard du 8 mai se réalisent, dans un second temps, la réponse pour les usages sera à anticiper et un aménagement provisoire à réaliser.

Pour finir, les participants ont globalement souligné l'esprit constructif de la démarche

Prochaines échéances

30.05.24 : Atelier de concertation Grande rue